

## 1.5. Les syndicats d'émission.

Les banques jouent un rôle différent sur les marchés primaire et secondaire. Sur ce dernier elles sont collecteurs d'ordres d'achat ou de vente de titres antérieurement émis.. Sur le marché primaire de l'émission de titres nouveaux, leur rôle est beaucoup plus important.

Elles conseillent les entreprises en raison de leur connaissance du marché, notamment sur le montant possible des émissions, sur le prix d'émission, sur la date de réalisation de l'opération, sur les montages juridiques et fiscaux notamment.

Surtout, elles mettent leur réseau de guichets à la disposition de l'émetteur .Pour les émissions importantes, le réseau de collecte d'une seule banque est insuffisant. Plusieurs banques s'associent alors pour élargir le marché de collecte des capitaux. Sous la coordination de l'une d'entre elles, appelée chef de file, elles constituent un *syndicat d'émission* pour placer les titres émis auprès de leurs clients.

Cela peut se limiter à un *syndicat de placement* qui se borne à mettre les réseaux bancaires à la disposition de l'émetteur .Les banques peuvent constituer un *syndicat de garantie* (ou de prise ferme) qui répartit entre ses membres les titres non souscrits.